

Domaine : Développement durable, environnement et énergie

Objectif stratégique : Être une commune durable, où il fait bon vivre, dans un cadre agréable, propre et bien organisé

Objectif opérationnel 2 : Optimiser les performances énergétiques des bâtiments communaux

Indicateur(s) de résultats : Evaluation des nouvelles constructions, Audit en 2015, Evaluation globale de l'état des bâtiments en fin de législature.

Priorité : 2

En cours de législature + audit dans le cadre du PCDR intégrant l'AL 21 (2015)

Responsables : Nicolas Stilmant (bourgmestre - environnement) / Éric Strépenne (Échevin des travaux)
(Mandataires) :
Responsable administratif : Fernand Lafalize, secrétaire communal / José Thilmany (environnement) / Philippe Dewez (travaux)
Service gestionnaire : Conseiller en environnement / Service des travaux
Partenaires : FRW

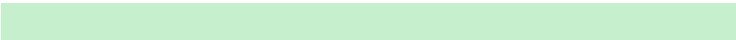
Financement / budget :


Actions à mener :

1. Intégrer la dimension énergétique dans tous les projets de construction.
2. Réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux et solliciter des subventions pour agir où il demeurerait encore des soucis.
3. Sensibiliser les agents communaux à une utilisation rationnelle de l'énergie.

Service(s) gestionnaire(s) : Service des travaux
 Service des travaux
 Conseiller en environnement


Commentaires :

Action n° : 1	Intégrer la dimension énergétique dans tous les projets de construction et de rénovation.	Service : Service des travaux Agent traitant : Philippe Dewez Échéance : En cours de législature.
Partenaires :	Nicolas Stilmant (bourgmestre) / Eric Strépenne (Échevin des travaux) / FRW	
Budget estimé :	A déterminer en fonction des projets.	
Mode de financement :	Fonds propres et subsides	
Indicateur d'avancement :		Indice de santé : 
Plan de travail :	Projet en cours : Ferme Simon (dimension énergétique prise en compte / réunion à ce sujet avec l'auteur du projet et le pouvoir subsidiant fin juin 2013) Réunion qui a débouché sur la nécessité d'intégrer un système double-flux. Projet en cours : Maison de Strainchamps (dimension énergétique prise en compte via l'isolation et la prise de chaleur et de lumière au sud). Rénovation du logement à Menufontaine. Rénovations prévues pour les maisons de village de Menufontaine (2016) et Warnach (2016) afin d'intégrer les dimensions énergétiques.	
Commentaires :	En fonction des opportunités et des projets en cours.	

Action n° : 2	Réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux et solliciter des subventions pour agir où il demeurerait encore des soucis.	Service : Service des travaux Agent traitant : Philippe Dewez / José Thilmany Échéance : Dans le cadre du renouvellement du PCDR et de l'intégration d'un Agenda Local 21.
Partenaires :	Nicolas Stilmant (bourgmestre) / Eric Strépenne (Échevin des travaux)	
Budget estimé :	A déterminer en fonction des projets.	
Mode de financement :	Fonds propres et subsides (Ureba) / Subsides AL 21 (subside pour 3 ans pour l'engagement d'un conseiller en énergie)	
Indicateur d'avancement :		Indice de santé : 
Plan de travail :	Réaliser un audit des bâtiments communaux. Audit de la maison communale par Thermilux (2015). Solliciter régulièrement les subsides pour améliorer leurs performances, via le PCDR et l'UREBA. Budget prévu pour la rénovation des toitures des églises (2016). Rénovation des châssis de l'école de Tintange (2015-2016)	
Commentaires :		

Sensibiliser les agents communaux à une utilisation rationnelle de l'énergie.

Service : Administration générale / Conseiller en environnement

Action n° : 3	Agent traitant : Fernand Lafalize / José Thilmany
Partenaires : Nicolas Stilmant (bourgmestre) / Eric Strépenne (Échevin des travaux) / FRW	Échéance : En cours de législature. Première réunion dans les six mois.
Budget estimé : /	
Mode de financement : /	
Indicateur d'avancement :	Indice de santé : 
Plan de travail : Organiser une première réunion sur le sujet dans les premiers mois de la législature. (Réalisé en février) Lister des actions à entreprendre pour améliorer les performances : renouveler le parc informatique vieillissant (réalisé) / une fois le renouvellement effectué, acheter des minuteriers pour les appareils qui s'y prêtent. Installer des vannes thermostatiques aux radiateurs (maison communale). Rafraichir et terminer l'isolation du toit de la maison communale.	
Commentaires :	